

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 16

Artikel: Fourberie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des Volkes», die gegen das Militär wettet und die Offiziere besudelt, in Wirklichkeit gar nicht Volksmeinung ist, sondern Machte wildgewordener Redaktoren und Journalisten und demagogischer Parteibonzen. In die Tiefe der Volksseele aber ist der Haß gegen das Militär und der Drang zum Selbstmord unter Aufgabe des Schutzes für das eigene Haus nicht gedrungen. Darüber freuen wir uns.

In diese aus dem Bernervolk geäußerten Auffassungen hinein paßt, was der *neue Kommandant der 3. Division*, Herr Oberstdivisionär Prisi, beim Divisionsrapport in einem gehaltvollen Referat über Truppenerziehung und Truppenmoral geäußert hat. Seine Ausführungen gipfeln in den Sätzen: Niemals kann und werde ich es dulden, daß ein Vorgesetzter seine Truppe vernachlässigt. Ein in taktischer Beziehung wenig geeigneter Führer kann durch einen Federstrich ersetzt werden. Eine disziplinierte, vernachlässigte Truppe aber wird nur durch monatelange, mühevolle, aufreibende Arbeit besser. Wertvolle Truppenerziehung ist im besten Sinne auch Volkserziehung.

Daß unsere Milizarmee im Ausland immer wieder Anklang findet, zeigt eine im «Berliner Tageblatt» von einem Major a. D. angestellte Betrachtung zur Abrüstungsfrage. Der Verfasser kommt zum Schluß, daß unser Wehrsystem für deutsche Verhältnisse, angesichts der innerpolitischen Situation, zwar ungeeignet wäre, daß aber eine Uebertragung desselben auf das übrige Europa anzustreben sei, weil damit die so notwendige Befriedung erreicht werden könnte. Damit wäre die Ausschaltung des Angriffsgedankens weitgehend gewährleistet und der mit dem Milizsystem geschaffene Zustand der Gleichberechtigung und der gleichen Sicherheit würde beruhigend auf die Völker wirken. — Theoretisch mag der Mann wohl recht haben, der Vorschlag vergißt aber, daß die Voraussetzungen des Milizsystems — Abrüstung des Geistes und Erfüllung weitgehender militärischer Pflichten außer Dienst — wie sie sich bei uns Schweizern durch Jahrhunderte entwickelt haben, nicht wie Schweizerkäse exportiert werden können.

Aus den bisherigen Verhandlungen der Abrüstungskonferenz in Genf geht mit Sicherheit heute schon hervor, daß der Gedanke der Umwandlung der Armeen in dem angeregten Sinn nicht Tatsache werden wird. Zwei andere Vorschläge stehen sich bis heute scharf gegenüber: der amerikanische Vorschlag, der sich mit den italienischen Forderungen zur Hauptsache deckt und der auch vom Chef unserer Delegation warm unterstützt wurde, verlangt zur Herabminderung der Kriegsgefahren in erster Linie die Unterdrückung der zum Angriff dienenden Waffen, wie der beweglichen schweren Artillerie, der Tanks, der Bombenflugzeuge, der Giftgase. Der französische Abrüstungsplan will die Schaffung einer Völkerbundarmee. Der Höhepunkt der Redeschlachten ist noch nicht erreicht. Die ganze Welt erwartet sehnsüchtig einen ernsthaften Beweis des guten Willens zur Abrüstung, dem wirkliche Taten folgen sollen. Der Verschleierungsmethoden und der Verdrehungskünste sind die drangsalierten Völker endlich satt. Werden sie in Genf abermals enttäuscht werden, wie in Ostasien?

Die militärischen Schulen und Kurse unseres Landes haben in den letzten Monaten stark unter einer Grippeepidemie gelitten. Wenn sie im allgemeinen auch ziemlich gutartig verliefen, so sind durch Lungenentzündungen doch immerhin mehrere Todesopfer zu beklagen. Die Antwort des Bundesrates auf eine Anfrage von Nationalrat Welti stellt fest, daß von Seite der Militärbehörden an vorbeugenden Maßnahmen alles vorgekehrt worden ist und daß auch sorgfältigste Behandlung der Kranken zugesichert ist.

Einen hochwillkommenen Arbeitsauftrag hat die schweizerische Schuhindustrie durch den Bund erhalten. Der Bundesrat hat dem Militärdepartement einen Vorschußkredit von annähernd 1,900,000 Franken gewährt zur Anschaffung großer Posten Schuhwerk für die Truppe.

Die Tagespresse hat mit Entrüstung von der erstaunlichen Tatsache Kenntnis genommen, daß die Bauerngemeinde *Lohn im Kanton Schaffhausen* der Mitr.-Kp. der Zürcher Rekrutenschule 1/5, die dort auf ihrem großen Ausmarsch hätte Kantonnement beziehen sollen, die Unterkunft verweigerte. Diese jeder freud- und eidgenössischen Gesinnung Hohn sprechende Beschlußfassung des Gemeinderates ist nicht so sehr verwunderlich, wie sie es scheint. Die Presse hat es unterlassen, darauf hinzuweisen, dass die Gemeinde Lohn das Glück hatte, einen antimilitaristischen Pfarrer zu besitzen, der kürzlich unter Mithilfe kurzsichtiger Bürgerlicher in einen großen Industrieort des Kantons Zürich berufen wurde. Es scheint uns fraglich, ob der Herr Seelsorger berechtigt ist, mit Stolz auf die Geistesverfassung seiner Pfarrkinder in Lohn zurückzublicken, an der er kaum ganz unschuldig ist. M.

Fidèle au devoir

Un des plus beaux exemples que nous aient laissés les Suisses au service étranger est leur fidélité aux serments qu'ils prêtaient, et leur culte de la parole donnée qui fut, de tout temps, la base de leur admirable discipline militaire. Elle s'identifiait, pour eux, avec le sentiment de l'honneur qui ne leur aurait jamais permis de manquer à un engagement. Plutôt la mort qu'une apparence même de félonie et que l'oubli du serment. D'aucuns, se plaçant au point de vue politique, leur ont reproché d'avoir été par là les plus fermes soutiens, eux républicains, du despotisme monarchique. Mais ils ne voyaient pas la politique, ils ne voyaient que la loyauté. «*Ein Mann, ein Wort*», «un homme, une parole». Toute autre morale n'était que déshonneur, toute autre discipline qu'une injure à la patrie.

Voici un exemple de cet esprit de loyauté militaire. Nous l'empruntons, pour le fond, à *l'Histoire des régiments suisses au service de Naples*, par H. Ganter. C'était au moment où les libéraux du royaume de Naples et partisans de l'unité italienne se soulevaient contre leur souverain Ferdinand II. Les Siciliens, entre autres, avaient chassé les fonctionnaires napolitains et réclamaient de radicaux changements constitutionnels.

Un officier suisse, le Colonel Gross, défendait, au nom du roi, le fort de Castellamare dont il avait le commandement. Il était alors âgé de 78 ans, et, dans le cours de sa longue carrière militaire, à diverses reprises et en Sicile notamment, il s'était couvert de gloire. Malgré son grand âge, il était nuit et jour partout où il y avait du danger, et déployait une rare intrépidité.

Cependant, les assiégeants faisaient des progrès; ils enserraient la citadelle dans un cercle de jour en jour plus étroit. Officiers et soldats de la forteresse, tous Napolitains, commençaient à murmurer et à parler de capitulation.

En cette occurrence, le colonel suisse se rendit au magasin des poudres où il manda le corps des officiers. «Messieurs, leur dit-il, je connais les menées qui se trament dans la garnison, mais je vous préviens qu'à la moindre négligence des troupes ou à la moindre tentative de révolte je mets le feu aux poudres et j'ensevelis moi et toute la garnison sous les ruines de la forteresse. Avant que je reçoive une lettre écrite de la main même du roi, et qui m'ordonne de capituler, il ne s'agit pas d'y songer.»

Le colonel congédia froidement les officiers et s'établait dans la tour même des poudres, d'où il surveillait attentivement les mouvements de la garnison. Mais celle-ci savait que le colonel était homme à tenir parole; les murmures cessèrent; chacun s'empressa à son devoir.

Quelques jours après, arriva de Naples l'adjudant du roi, apportant au colonel l'ordre de capituler.

Quand Gross sortit de la place, les Siciliens, saisis d'admiration, se rangèrent sur son passage et lui rendirent les plus grands honneurs militaires. Le peuple criait: *Vive le brave Suisse! Vive le Colonel Gross!*

A Naples, le roi l'attendait et le combla d'éloges. Un sabre d'honneur lui fut décerné par les troupes.

Fourberie

Peu de temps avant la mort subite du regretté Colonel Secrétan, la presse socialiste et même, certaine presse bourgeoise, avaient publié la nouvelle que cet officier avait reçu un blâme du Conseil Fédéral à la suite de la conférence par radio qu'il avait donnée et

dans laquelle, après avoir parlé de l'armée, il n'avait pas craint de dénoncer le péril bolchéviste.

Or rien n'était plus faux que cette information inventée de toutes pièces, dans le but que l'on devine, par des gens sans scrupule et d'une honnêteté très relative. Dans le n° 14 du «Soldat Suisse» nous nous élevions contre cette information sans avoir aucune preuve de ce que nous avançons, mais aujourd'hui nous sommes en mesure de démentir formellement ces bruits mensongers. Le département militaire fédéral n'a instruit aucune enquête contre le Colonel Secrétan et ne lui a pas adressé de blâme, pas plus qu'il n'a envisagé sa mise à pied.

Ceci par souci de la vérité et pour rendre hommage à la mémoire du disparu que certaine presse cherchait à souiller le lendemain même de sa mort.

Cours des directeurs d'exercices de combat de la Suisse romande

Ce cours placé sous l'expertise direction du colonel Léderrey et fréquenté par une quinzaine d'officiers se déroula en caserne de Lausanne les 9 et 10 avril.

Après une introduction dans laquelle le colonel Léderrey exposa ses idées en la matière, les participants se rendirent sur les plaines du Loup où une section d'infanterie de l'E.R. 1/1 avait été mise à leur disposition.

Cette troupe joua un exercice qui mit en relief les conceptions discutées en salle durant la matinée et permit aux participants de se rendre compte de la difficulté du travail de l'arbitre. L'intensité du feu avait été marquée par des rubans posés sur le sol; ce procédé offre le grand avantage de ne pas décélérer trop vite la zone dangereuse et de donner ainsi à l'action beaucoup plus de réalité.

Le dimanche matin on prépara et commenta sur le terrain de petits exercices simples. Puis à la fin de la matinée, une discussion générale fut ouverte sur les renseignements tirés de ce cours. Quelques suggestions furent admises pour être présentées au Comité central en vue de l'élaboration du règlement de concours pour les Journées de S.-O. 1933.

A l'issue du repas qui réunit les participants au cours et les membres du Comité central de l'Association suisse des Sous-officiers, M. Weisshaupt, président, remercia les officiers qui avaient bien voulu prêter leur concours pour l'organisation de ce cours et souhaita que l'enseignement de ces deux journées soit profitable à nos sections de sous-officiers, non seulement en vue de leur préparation pour les Journées de 1933, mais aussi pour leur permettre d'être toujours mieux à même de remplir la mission que leur confie le Pays.

Au nom des participants, le col. Léderrey répondit quelques mots et c'est sur le sentiment d'avoir fait quelque chose de plus pour notre armée que chacun reprit le chemin du retour.

A. M.

Morges. † Henri Roulet

La ville de Morges a fait hier d'émouvantes obsèques à son secrétaire municipal, M. Henri Roulet, décédé dimanche après de cruelles souffrances.

Né en 1867, Henri Roulet était depuis 36 ans au service de la commune de Morges. D'une honnêteté, d'une droiture de caractère comme on en voit peu, qualités auxquelles le défunt joignait encore une discrétion rare, il avait su se faire estimer et aimer de chacun. Les regrets unanimes qu'il laisse en sont la meilleure preuve.

A côté de son travail, Henri Roulet eut encore une activité féconde, au sein de diverses sociétés. Fourrier d'infanterie, il était un des piliers de la section morgienne des Sous-officiers qui lui était chère entre toutes et dont il fut longtemps le président.

La Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs et la Gymnastique le comptaient aussi au nombre de leurs membres d'honneur.

Après un beau culte, au temple, où M. le pasteur Bergier, M. le syndic Coderey et M. Dufaux, président des Sous-officiers, rappelèrent avec émotion la mémoire du défunt, un long cortège rendit les derniers honneurs à Henri Roulet. Au cimetière, on entendit encore un dernier adieu adressé par le président de la Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs.

Comme les orateurs l'ont fort bien dit, Henri Roulet fut un fidèle. Fidèle à sa famille, à sa patrie et à son armée, ses trois grandes affections. Son souvenir restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu.



Rekrutenschulen.

Infanterie.

5. Division: Vom 25. Mai bis 30. Juli, Zürich und Herisau, vom 25. Mai bis 30. Juli (Gebirgstruppen), Motto Bartola.
6. Division: Vom 11. Mai bis 16. Juli, Chur, Mitr. Luziensteig. Vom 18. Mai bis 23. Juli, St. Gallen. Radfahrer vom 18. Mai bis 23. Juli (1. bis 3. Div.), Winterthur. Fahrende Mitrailleure vom 25. Mai bis 30. Juli, Bülach. Telefon- und Signalpatrouillen vom 11. Mai bis 16. Juli, Freiburg und Dailly. Mitr.-Büchsenmacher vom 18. Mai bis 27. Juni, Sankt-Gallen, Fachausbildung vom 27. Juni bis 23. Juli, Bern (W.F.).

- Genietruppe:** Vom 11. Mai bis 16. Juli (Geb.-Sap.), Monte Ceneri. Feldtelegr.-Pioniere vom 11. Mai bis 16. Juli, Liestal. Geb.-Telegr.-Pioniere vom 18. Mai bis 23. Juli, Andermatt. Säumerrekr. der Geb.-Sap. vom 16. Mai bis 16. Juli, Monte Ceneri. Säumerrekr. der Geb.-Telegr. vom 23. Mai bis 23. Juli, Andermatt.

- Sanitätstruppe:** Vom 2. Mai bis 2. Juli, Basel. Vom 2. Mai bis 2. Juli, Savatan.

- Traintruppe:** Linientrain und Offiziersordonnanz vom 9. Mai bis 9. Juli, Bière. Säumerrekruten, 5. und 6. Division, vom 9. Mai bis 9. Juli, Thun und Gebirge.

Offiziersschule.

- Kavallerie:** Vom 17. Mai bis 6. August, Bern.

Unteroffiziersschulen.

Infanterie:

1. Division W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Lausanne.
2. Division W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Colombier.
3. Division W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Bern.
4. Division W.K. vom 13. bis 25. Mai, U.-O.-S. vom 25. Mai bis 15. Juni, Luzern. Spezialkurs für Bat.-Büchsenmacher vom 30. Mai bis 11. Juni, Bern (W.F.). Für sämtliche Metzger-, Magazin- und Trainsoldaten vom 25. Mai bis 27. Juni, Thun.

Wiederholungskurse.

1. Division: Geb.-I.-R. 5 vom 2. bis 14. Mai. Sap.-Kp. I/1, II/1, III/1 vom 23. Mai bis 4. Juni. Geb.-Tg.-Kp. 11 vom 2. bis 14. Mai. Verpflegungskp. I/1, II/1 vom 23. Mai bis 4. Juni. Geb.-Verpflegungs-Kp. III/1 vom 2. bis 14. Mai.
 4. Division: Geb.-I.-R. 19 vom 2. bis 14. Mai. Geb.-Art.-Abt. 4 vom 20. Mai bis 4. Juni. Art.-Beob.-Kp. 4 vom 20. Mai bis 4. Juni. Geb.-Sp.-Kp. IV/4 vom 2. bis 14. Mai. Geb.-San.-Abt. 14 vom 2. bis 14. Mai.
 5. Division: I.-R. 26 vom 2. bis 14. Mai. Füs.-Kp. II/69 vom 2. bis 14. Mai (Schießschule Wallenstadt). Füs.-Kp. III/69 vom 30. Mai bis 11. Juni (Schießschule Wallenstadt). Frd.-Mitr.-Abt. 5 vom 2. bis 14. Mai. F.-Art.-Abt. 18 vom 27. Mai bis 11. Juni. Geb.-Bttr. 8 vom 23. Mai bis 7. Juni. Geb.-Bttr. 4 vom 19. Mai bis 3. Juni.
- Festungsbesatzungen:** Geb.-Sap.-Kp. 7 vom 23. Mai bis 4. Juni. Vpf.-Kp. 7 vom 2. bis 14. Mai.
- Armeetruppen:** Ballon-Kp. 2 vom 27. Mai bis 11. Juni. Flieger-Kp. 3 vom 30. Mai bis 14. Juni.

Landwehr.

- Geb.-Sap.-Kp. 7 vom 23. Mai bis 4. Juni. Frd.-Mitr.-Kp. 25 vom 2. bis 14. Mai. Sap.-Bat. 12 vom 16. bis 28. Mai.